



Coach holistique - Quelles réglementations ?

Par cloebrard

Bonjour,

Je souhaite créer une micro-entreprise en tant que libérale.

Ce que je crée est particulier car je vais utiliser la cartomancie dans mes accompagnements.

En regardant sur internet j'ai vu que la pratique de la cartomancie n'était pas ou très peu réglementée... De plus, je souhaite accompagner les personnes sur le long terme, pas seulement faire des rendez-vous ici et là... plutôt comme une coach holistique... (j'espère ne pas employer le mauvais vocabulaire...)

Je suis un peu perdue comme je souhaite liée du coaching à de la cartomancie... je ne sais pas vraiment vers qui me tourner pour m'aider.

Je veux particulièrement faire attention aux termes que j'ai le droit d'utiliser ou non donc : Y a t'il des ressources ou des personnes sur lesquelles je peux m'appuyer pour avoir des réponses en tant que coach holistique/alternative et pour travailler de façon légale, de façon à ce que je sois protégée etc ?

Merci d'avance pour votre réponse,

Cloé

Par Isadore

Bonjour,

Aucune de ces activités n'est réglementée, vous pouvez donc utiliser le vocabulaire que vous voulez. Il faut simplement éviter de tomber dans l'escroquerie, l'abus de faiblesse ou l'exercice illégal de la médecine ou d'une autre profession réglementée (psychologue).

Vous pouvez donc exploiter le champ lexical du bien-être, de la détente ou du loisir, mais pas prétendre que vos pratiques auront un effet sur leur santé. Si vous constatez qu'un client semble avoir des problèmes de santé non traités (physique ou psychologique), il faudra l'orienter vers un médecin.

Si vous recevez des confidences, vous pourrez être amenée à être informée de crimes ou délit. Dans certains cas il vous sera obligatoire de les dénoncer aux autorités, même contre l'avis de la victime ou de votre client :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006165378/]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006165378/[/url]

Et enfin vous ne devez pas prétendre avoir des certifications ou des diplômes que vous n'avez pas. N'importe qui peut s'improviser "voyant", "cartomancien", "coach holistique" sans avoir à justifier de ses qualifications. Mais si vous prétendez en avoir, cela doit être vrai.

Par cloebrard

Merci beaucoup pour votre réponse !

Belle journée à vous